



53 Direction Urbanisme, Aménagements et Habitat  
535 - Habitat  
53 BL/SZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-216802249-20230831-2023A1546-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2023

Affichage : 05/09/2023

Il est certifié que le présent arrêté a été visé en  
sous préfecture et qu'il est devenu exécutoire



## **ARRETE N° 2023/1546**

Le Maire de la Ville de Mulhouse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-18,

Vu mes arrêtés du 4 juillet 2020, portant délégation de fonctions aux Adjoints et aux conseillers municipaux délégués

Sur proposition du Directeur Général,

### **ARRETE**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Alain COUCHOT, Adjoint Délégué, est chargé de représenter le Maire de Mulhouse aux commissions de sécurité du 6 septembre 2023.

#### **Article 2**

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée :

- à l'intéressé
- à Monsieur le Sous-Préfet
- à Mme La Procureure
- à 0706 – secrétariat des Assemblées (Mme CIVADE)

#### **Copie à :**

3614 – Affichage (Mme YILDIRIM)

Mulhouse, le 31 août 2023

Michèle LUTZ